

A2

Intitulé	Modalités d'évaluation	Semestre d'évaluation
Domaine 1 - Sciences fondamentales - 1.02		
1.02a - Hématologie	Contrôle(s) continu(s)	1 et 2
1.02b - Immunologie	Evaluation au dernier cours	
Domaine 1 - Sciences fondamentales - 1.04		
Biophysique et biomécanique	Contrôle(s) continu(s) Evaluation au dernier cours	1 et 2
Domaine 1 - Sciences fondamentales - 1.06		
1.06a - SNC/SNP	Contrôle(s) continu(s)	1 et 2
1.06b - SNA	Evaluation au dernier cours	
Domaine 1 - Sciences fondamentales - 1.07		
1.07a - Anatomie appendiculaire	Contrôle(s) continu(s) Evaluation en fin de semestre	1
1.07b - Anatomie rachis/bassin/thorax		
1.07c - Anatomie crâne		
Domaine 1 - Sciences fondamentales - 1.08		
Anatomie et physiologie des systèmes cardiovasculaire et respiratoire	Contrôle(s) continu(s) Evaluation en fin de semestre	1 et 2
Domaine 1 - Sciences fondamentales - 1.09		
Anatomie et physiologie des systèmes digestif, endocrinien et génito-urinaire	Contrôle(s) continu(s) Evaluation en fin de semestre	1 et 2
Domaine 2 - Sémiologie des altérations de l'état de santé - 2.03		
Infectiologie	Contrôle(s) continu(s) Evaluation de fin de semestre	2
Domaine 2 - Sémiologie des altérations de l'état de santé - 2.05		
Sémiologie des affections du système musculo-squelettique	Contrôle(s) continu(s) Evaluation de fin de semestre	1 et 2
Domaine 2 - Sémiologie des altérations de l'état de santé - 2.06		
2.06a - Sémiologie pulmonaire	Contrôle(s) continu(s)	1 et 2
2.06b - Sémiologie cardiovasculaire	Evaluation de fin de semestre	
Domaine 3 - Psychologie et psychosomatique - 3.01		
Psychologie et psychosomatique	Contrôle(s) continu(s) Evaluation au dernier cours	2
Domaine 4 - Ostéopathie : fondements et modèles - 4.02		
Les fondements des diagnostics et traitements ostéopathiques	Contrôle(s) continu(s) Gestion de projet	1 et 2
Domaine 4 - Ostéopathie : fondements et modèles - 4.03		
Le raisonnement et la démarche clinique ostéopathique	Contrôle(s) continu(s) Evaluation au dernier cours	2

Domaine 5 - Pratique ostéopathique - 5.01		
5.01a - Anatomie palpatoire appendiculaire	TD Evaluation en fin de thématique	1
5.01b - Anatomie palpatoire rachis/bassin/thorax		
5.01c - Anatomie palpatoire région céphalique		
Domaine 5 - Pratique ostéopathique - 5.02		
5.02 - Palpation ostéopathique	TD Evaluation en fin de semestre	1 et 2
Domaine 5 - Pratique ostéopathique - 5.03		
5.03 - Diagnostic d'opportunité	Contrôle(s) continu(s) Evaluation de fin de semestre	2
Domaine 5 - Pratique ostéopathique - 5.06		
5.06a - Lombo-pelvi-abdominal - HVLA	TD Evaluation en fin de thématique	1 et 2
5.06b - Lombo-pelvi-abdominal - MET		
5.06c - Lombo-pelvi-abdominal - Myofascial		
5.06d - Lombo-pelvi-abdominal - TGO		
Domaine 5 - Pratique ostéopathique - 5.07		
5.07a - Thoraco-scapulaire - HVLA	TD Evaluation en fin de thématique	1 et 2
5.07b - Thoraco-scapulaire - MET		
5.07c - Thoraco-scapulaire - Myofascial		
5.07d - Thoraco-scapulaire - TGO		
5.07e - Thoraco-scapulaire - Viscéral		
Domaine 5 - Pratique ostéopathique - 5.08		
5.08a - Membre supérieur - HVLA	TD Evaluation intermédiaire TD Evaluation en fin d'UE	2
5.08b - Membre supérieur - MET		
5.08c - Membre supérieur - Myofascial		
5.08d - Membre supérieur - TGO		
Domaine 5 - Pratique ostéopathique - 5.09		
5.09a - Cervico-céphalique - HVLA	TD Evaluation intermédiaire TD Evaluation en fin d'UE	
5.09b - Cervico-céphalique - MET		
5.09c - Cervico-céphalique - Myofascial		
5.09d - Cervico-céphalique - TGO		
5.09e - Cervico-céphalique - Viscéral		
5.09f - Cervico-céphalique - Région céphalique		
Domaine 5 - Pratique ostéopathique - 5.12		
Gestes d'urgence	Présentiel	2
Formation Pratique Clinique		
Formation Pratique Clinique (70h)	Présentiel et stages externes	1 et 2

Conditions de passage en 3ème année :

- validation de la totalité des Unités d'Enseignement de la 1ère année
- validation d'au minimum 80 % des Unités d'Enseignement de la 2ème année
- validation de la totalité des heures à effectuer en FPC

En cas de non respect de ces conditions :

- non validation des Unités d'Enseignement de la 1ère année et validation de minimum 50 % des Unités d'Enseignement de la première année : autorisation de redoublement
- validation de moins de 50 % des Unités d'Enseignement de la 2ème année : autorisation possible de redoublement par le chef d'établissement après avis du conseil pédagogique